

Autres dénominations : Maître de cérémonie funéraire / Maîtresse de cérémonie funéraire • Maître des cérémonies funéraires / Maîtresse des cérémonies funéraires

Présentation du métier

Le maître de cérémonie / La maîtresse de cérémonie funéraire est le garant de l'application du protocole. Il / Elle accueille les familles et place les participants lors de la cérémonie. Il / Elle surveille la mise en place des fleurs et du registre de condoléances. Il / Elle coordonne l'intervention des porteurs et du chauffeur.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un CAP/BEP complété par une formation dans le secteur du funéraire.

Un diplôme de niveau Bac ou Bac+2 (BTS, L2, ...) en commerce, gestion, ... peut être demandé pour les postes de responsable.

Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire est obligatoire.

Compétences professionnelles

- Accompagner et guider des personnes, la famille, le cortège le jour des obsèques
- Aménager une salle funéraire
- Animer, coordonner une équipe
- Conseiller une clientèle ou un public
- Contrôler le travail réalisé par d'autres personnes
- Diriger et gérer un ensemble, une structure, une organisation
- Gérer la relation avec les fournisseurs, sous-traitants, prestataires
- Législation funéraire
- Offices cultuels et civils
- Ordonnancer des obsèques
- Portage de cercueil
- Procéder à des opérations de manipulation et de présentation de corps (mise en bière, habillage, ...)
- Produits et services funéraires
- Techniques funéraires
- Transmettre une technique, un savoir-faire

Savoir-être professionnels

- Avoir le sens du service
- Faire preuve de discrétion
- Gérer son stress
- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME K2602 - Conseil en services funéraires](#).